

Voici l'été, le temps des vacances, des loisirs et des moments de convivialité. Beaucoup d'animations locales ou régionales vous sont proposées : le feu d'artifice intercommunal le 15 juillet à Vorges, les Mardis des Rives (concerts gratuits, inscriptions en ligne ouvertes une semaine avant), la plage d'Osselle (arrêt du bus à la Piroulette) ainsi que les visites guidées organisées par l'office du tourisme de GBM. Déjà quelques infos sur les animations de l'automne, vide-village, course de la Grapille.

Après 13 ans passés au service de la commune, Christine Nevers, secrétaire, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par Sophie Thiebaut, qui assurait déjà la permanence urbanisme. Sylvie Jeanney a, quant à elle, mis fin à ses activités aux écoles. Elle y sera remplacée par Angélique Goujat.

Je souhaite à Christine et Sylvie de bonnes « grandes vacances ».

Bon été à toutes et tous.
D. Jacquin, maire

RESTRICTIONS D'eau

Le niveau ALERTE est enclenché.
Mesures principales :

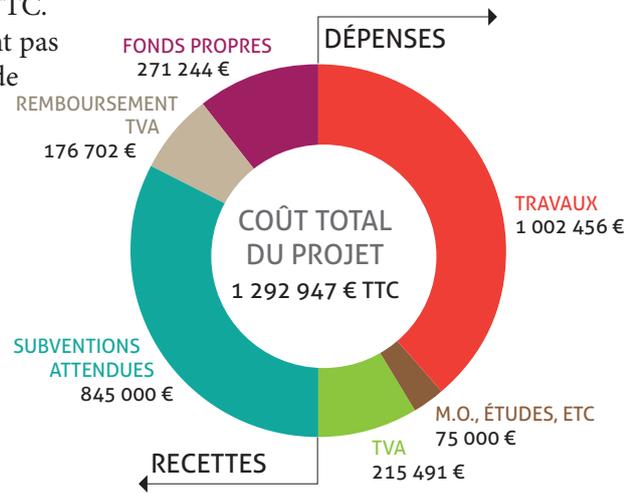
- arrosage des pelouses, massifs fleuris, plantations en contenant, jardin potager **INTERDIT** entre 8 et 20 heures ;
- arrosage des espaces verts, arbres et arbustes **INTERDIT** sauf arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans autorisé entre 20 et 8 heures ;
- remplissage et vidange de piscines privées de plus de 1 m³ **INTERDIT** sauf remise à niveau nocturne et premier remplissage si le chantier a débuté avant les premières restrictions ;
- lavage de véhicules **INTERDIT** à titre privé à domicile ;
- nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées **INTERDIT** sauf avec matériel haute pression et autolaveuse.

RÉNOVATION SALLE POLYVALENTE/CRÉATION CHAUFFERIE GRANULÉS DE BOIS

Enfin, les travaux vont commencer ! Après un premier appel d'offres infructueux, la procédure a été relancée. Les résultats ont confirmé une nette hausse des coûts par rapport aux estimations. Les entreprises ont pris l'engagement de réaliser la chaufferie pour le début octobre. Le visuel ci-dessous illustre le plan de financement de cette opération qui est de l'ordre de 1 293 000 € TTC. Les subventions attendues ne sont pas toutes confirmées. Un montant de 550 000 € est notifié.

À partir du 26 juin, l'accès à l'école se fera par l'entrée route de Routelle, face au cimetière. Une rencontre avec les services départementaux, gestionnaire de cette voirie, a permis d'envisager la mise en place d'éléments sécurisant cet accès.

Les travaux dureront environ 10 mois. La salle polyvalente sera donc inutilisable durant cette période. Les utilisateurs (associations, les directrices de l'école et des Francas) ont été réunis afin de leur présenter l'agenda des travaux et les contraintes les concernant, stockage des matériels principalement.



Les traditionnelles courses pédestres de la Grapille auront lieu le dimanche 5 novembre 2023 avec une nouveauté cette année, un troisième parcours d'une boucle de 20 km qui vient compléter celles de 7km et 13km qui emprunteront les rues du village et les forêts avoisinantes et bien sûr, l'emblématique montée de la Grapille. L'après-midi, ce sera au tour des enfants de courir, encouragés et acclamés par les familles, dans un bon état d'esprit sportif.

Toute forme d'aide avant, pendant et après cette journée intense sera la bienvenue ! N'hésitez pas à rejoindre la tribu des bénévoles en contactant par mail la Torpésienne : latorpesienne@gmail.com.

Domaine PUBLIC :

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

Taille des haies au droit des voies publiques : à plusieurs endroits du village, des haies débordent les limites privées et gênent le passage des piétons ou cachent les panneaux de signalisation (rue du Centre, des Deux Fontaines, route d'Osselle, etc.).

Ramassage des déjections canines : un arrêté municipal a été pris qui permettra de verbaliser les contrevenants.

Stationnement sur l'espace public : les places matérialisées le long des habitations ne sont pas réservées à leurs occupants ! Personne ne peut se prévaloir d'un emplacement réservé.

Véhicules ventouses : le stationnement est autorisé pour des périodes d'une semaine. Au-delà, si le véhicule n'a manifestement pas été déplacé, les propriétaires peuvent se voir verbaliser.

VORGES

15 JUILLET

DÈS 20 HEURES

PETITE RESTAURATION • BUVETTE

22h30

FEUX D'ARTIFICE

BAL POPULAIRE

OFFERT PAR ABBANS-DESSUS, BOUSSIÈRES, &
les communes : BUSY, TORPES ET VORGES



VIDE village

24 septembre 2023

Après une première édition en septembre 2021, l'association La Torpésienne, en partenariat avec la commune, propose un nouveau « vide-village » le dimanche 24 septembre 2023.

Si vous êtes partant pour vous engager à tenir un stand chez vous, merci d'en informer l'association par mail : latorpesienne@gmail.com

Pour que l'inscription soit effective, merci d'indiquer dans ce mail vos nom, prénom, adresse et photo de votre carte d'identité (recto verso).

L'inscription est gratuite, seul un engagement par écrit de non-participation à 2 autres événements de même nature durant l'année civile (article R-321-9 du code pénal) est demandé. Cette attestation sur l'honneur sera envoyée à la suite de votre mail de demande d'inscription.

Dès le retour des inscrits, nous proposerons des itinéraires de promenades dans le village et pourquoi pas une buvette ambulante !

Pour une organisation optimale de l'événement, merci de vous inscrire assez tôt avant le 8 septembre. Les organisateurs pourront ensuite préparer un plan précis du village avec les exposants proposés. Nous comptons sur votre motivation pour rendre cet événement des plus agréable et festif !

Adresses utiles

POUR SORTIR :

Visites guidées de l'Office du tourisme et des Congrès de Grand Besançon Métropole
Choix des visites et inscriptions en ligne :

www.besancon-tourisme.com

Rubrique **DÉCOUVRIR**

Mardis Des Rives :

concerts gratuits

www.mardisdesrives.fr

Rubrique **BILLETTERIE**

AVANTAGES JEUNES

Carte Avantages Jeunes 2023/2024

Cette année, ce sont les adolescents nés entre 2005 et 2009 qui se verront offrir la carte et son livret d'informations.

Cette carte Avantages Jeunes offre la gratuité dans les bibliothèques, pour assister à des spectacles, des concerts, et des réductions au cinéma et chez les commerçants

+ 3 000 bons plans ! Renseignez-vous sur www.jeunes-fc.com

Pour les adolescents concernés, s'inscrire en mairie **jusqu'au 30 juillet**, munis d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité récente, mail et n° de portable.

Le petit coin nature

LE CASTOR D'EUROPE

Quasiment exterminé au 19^e siècle, le castor d'Europe a été réintroduit en France et en Suisse dans les années 1950. À ce jour, il a recolonisé une bonne partie du territoire de ces deux pays.

Lié à l'eau douce, ce rongeur entièrement végétarien préfère les eaux à faible courant. Très discret, principalement actif au crépuscule et la nuit, il laisse en revanche de nombreuses traces de ses activités les plus visibles : les coupes d'arbres en crayon (peupliers-saules).

Sur le territoire communal, de plus en plus d'indices confirment sa présence.

Ingénieur des cours d'eau, il contribue activement à la restauration des zones humides et au bon fonctionnement des rivières.

Sur la basse vallée du Doubs, un autre animal également massacré pour sa fourrure a fait sa réapparition. Dans quelques années nous pouvons espérer admirer sur notre rivière la loutre d'Europe.

Philippe Bernardin

Recensement citoyen à 16 ans

Ce recensement OBLIGATOIRE est à faire **dans les trois mois** qui suivent le 16^e anniversaire. Il sera exigé pour passer les examens scolaires et le permis de conduire.

Présentez vous en mairie, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Décorations de Noël

Grâce aux compétences de tous, la commission décoration de Noël avance à grands pas vers notre objectif de fin d'année. Après Rovaniemi (village du Père Noël), Torpes sera le second village visité !

Sapin en bois géant, ours polaire, pingouins et igloo seront installés sur la placette de la fontaine tandis que la scène de traîneau sera déplacée à la Cry.

Rappel : la confection de l'igloo nécessite un grand nombre de bouteilles de lait plastiques cylindriques (vides, sans étiquette, et avec bouchons). Merci de les déposer à la salle du périscolaire aux heures d'ouverture de l'accueil Francas.

La prochaine réunion se tiendra **le 6 septembre à 20h30 à la mairie**.

Vous y serez les bienvenus !

Secrétariat de mairie : nouveaux horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 - 17h30 • Mardi : 9 - 12 h • Jeudi : 13 h30 - 17 h 30

PERMANENCE URBANISME Le JEUDI UNIQUEMENT 13 h 30 - 17 h 30

Contacts mairie

03 81 58 65 61 / mairietorpes@torpes.fr

WWW.TORPES.FR

Permanence du maire

Mardi et jeudi : 15h / 16 h 30 / Samedi matin sur RDV.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.